Tribunal canadien du commerce extérieur
Canadian International Trade Tribunal

TRIBUNAL CANADIEN DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Appels

DÉCISION

Appel AP-2020-015

Bestseller Wholesale Canada Inc.

c.

Président de l'Agence des services frontaliers du Canada

Décision et motifs rendus le mercredi 30 août 2023

EU ÉGARD À un appel instruit les 26, 27 et 28 avril 2022 en vertu de l'article 67 de la *Loi sur les douanes*;

ET EU ÉGARD À une décision rendue le 28 juillet 2020 par le président de l'Agence des services frontaliers du Canada, aux termes du paragraphe 60(4) de la *Loi sur les douanes*.

ENTRE

BESTSELLER WHOLESALE CANADA INC. **Appelante**

ET

LE PRÉSIDENT DE L'AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA **Intimé**

DÉCISION

L'appel est accueilli en partie.

Georges Bujold

Georges Bujold
Membre présidant

L'exposé des motifs sera publié sur le site Web du Tribunal à une date ultérieure.